



Où sont les Chevêches ?

Dominique ROBERT

dom.robert3@wanadoo.fr

Où sont les Chevêches ?

Et pour commencer, où ne sont-elles pas ?

Car il ne faut pas oublier ce trait singulier d'*Athene noctua*.

La Chevêche ne fréquente pas la forêt !

Et cette particularité est à rechercher dans ses origines phylogénétiques.

Aux temps géologiques, le bassin méditerranéen et le Moyen Orient constituent la zone géographique d'origine de l'espèce. Elle fréquente alors les milieux steppiques d'herbe rase.

C'est l'agriculture pionnière et plus particulièrement le **défrichage de la forêt** qui a permis à la Chevêche d'étendre sa zone de répartition vers le Nord. Elle a gardé de ses origines un attachement bien ancré pour les milieux ouverts et se tient à l'écart du milieu forestier.

Elle a même une raison « subsidiaire » de ne pas y pénétrer : la forêt est le territoire de la Hulotte et la petite Chevêche « ne fait pas le poids » à côté de la grande *Dame rousse* (voir article suivant).

La Chevêche a donc bénéficié durant des siècles d'une agriculture diversifiée, reposant sur la polyculture-élevage.

Mais à partir des années 1960, l'agriculture européenne a connu des bouleversements drastiques.

Dans les Yvelines, les paysages ruraux ont été façonnés par l'agriculture intensive.

Comme dans l'ensemble de la région Ile-de-France, dans le Vexin, la Beauce ou la Brie, le remembrement a supprimé des centaines de kilomètres de haies, de talus et de fossés.

Et surtout la région a progressivement perdu son intérêt pour l'élevage. Il suffit de questionner quelques vieux agriculteurs pour découvrir que dans les années soixante, toutes les fermes du Mantois ou du Houdanais possédaient leur troupeau.

Résumé :

La ceinture verte des villages et les fermes isolées sont devenues les lieux principaux où l'espèce se maintient.

L'inventaire annuel des Chevêches permet non seulement de quantifier, mais aussi de connaître la répartition géographique de l'espèce, la structure des populations et de savoir où sont les enjeux de conservation sur le territoire.



Photo J.P. Gulia

Les prairies ont été depuis retournées, des centaines de mares-abreuvoirs ont été comblées. Le drainage a été généralisé, pour transformer les prairies humides en terres à blé, orge, colza, fèves, pois, maïs...

La biodiversité en a souffert.

L'actualité est à la plaine agricole uniforme, permettant le travail au galop des moissonneuses aux barres de coupe de 7 à 8m de large.



La plaine agricole, dévolue à la « grande culture » de céréales et oléo-protéagineux, n'est plus favorable à la Chevêche.

Quelle est la structure élémentaire du paysage rural dans les Yvelines ?

Le paysage s'organise autour de 3 entités :

- 1- *La terre agricole*, largement dominante,
- 2- *Les bois et la forêt*, très représentés,
- 3- *Les villages* (de 300 à 3000 habitants).

Les relevés détaillés du mode d'occupation du sol, commune par commune, rendent compte d'une exploitation maximale de la terre.

Les labours viennent en bordure immédiate des routes et des chemins. La terre agricole cerne les bois au « plus près-serré ».

Les milieux intermédiaires -petites friches et zones interstitielles inexploitées- sont réduites au minimum. Les nouveaux règlements agricoles, à partir de 2009, ont permis de réduire encore fortement la part des jachères jusque là obligatoires.

Bref, toutes les surfaces de type *jachère-permanente*, assez largement favorables à la

biodiversité, sont réduites au minimum. Toutes les zones d'alimentation, pour les oiseaux insectivores ou pour les prédateurs de rongeurs, sont confinées en de menues parcelles, souvent très éparpillées en limite de bois et sous-poudrées sur les plus mauvaises terres.

Les zones de chasse favorables à la Chevêche sont sous-représentées et continuent de diminuer dans ces paysages d'agriculture intensive.

La Chevêche doit chasser et se nourrir toute l'année, mais elle a besoin également de **cavités**, pour s'abriter, se reposer, se cacher... et aussi au printemps, pour se reproduire.

Pour un oiseau « cavernicole », qui plus est « nocturne » (qui doit se cacher dans la journée, sous peine de se faire harceler par les petits passereaux), **la présence de cavités disponibles toute l'année est l'élément clef de son habitat, le cœur de son territoire.** C'est la condition nécessaire de sa présence durable.

En clair, il ne peut pas y avoir de Chevêches cantonnées, là où il n'y a pas de cavités.

Analysé sous l'angle des besoins d'un oiseau « cavernicole », le paysage rural des Yvelines s'est considérablement appauvri.

Le verger de « haute tige », susceptible d'offrir des cavités, n'existe plus. Surtout en plein champ. Et les quelques vergers industriels de « basse-tige » ne sont pas favorables aux oiseaux cavernicoles.

Les vieux saules liés aux mares et aux cours d'eau sont en nombre réduit. Non entretenus depuis des dizaines d'années, ils sont sur le déclin.

Alors où sont les Chevêches ?

- ni la forêt (milieu plutôt hostile),
- ni la plaine agricole (qui n'offre aucun refuge),
ne leur sont favorables.

**On les trouve encore
là où subsistent des cavités :**

- **dans la périphérie des villages**
- **près des fermes isolées**

Les vergers de plein champ ayant disparu depuis longtemps, l'espèce se concentre là où subsistent quelques arbres isolés, vieux pommiers ou poiriers, **dans la ceinture verte des villages, ou près des fermes isolées.**

Elle s'y loge souvent **directement dans le vieux bâti rural lui-même** : dans des trous de murs, et dans des toitures offrant des passages sous les tuiles, dans les charpentes et en direction des combles.

Localisation des sites à Chevêche occupés en 2009 <i>n=177</i>		
Ceinture verte	Fermes isolées	Plein champ
58%	32%	10%

Ces chiffres sont hautement significatifs de la répartition des sites favorables à la Chevêche, dans le paysage rural des Yvelines.

La **périphérie des villages reste la zone refuge par excellence (58% des sites)**, mais elle est sous la pression de l'urbanisation (voir encadré ci-contre).

- 90% des sites se trouvent dans la **périphérie immédiate des habitations humaines** (avec les fermes isolées).

La pénurie de cavités a encore renforcé le caractère anthropophile de la Chevêche.

- **Les 10% de sites en « plein champ » sont logés dans des arbres épars** :
 - vieux saules en bordure de mares isolées,
 - reliquats de vergers subsistant sous la formes d'arbres isolés, souvent des poiriers plus que centenaires,
 - vieux peuplier noir dans une haie...

Ces **arbres-ressources** pour les cavernicoles sont les vestiges d'**une autre économie rurale**, du temps où l'on faisait du cidre ou du poiré à la ferme, où l'on distillait dans les villages et où les troupeaux s'abreuvaient dans les mares des prés communaux, bordés par des haies qui n'existent plus.

Toutefois, un secteur géographique (situé au sud de notre territoire d'activité), garde tout son intérêt pour la conservation des arbres à cavités. il s'agit des saules têtards riverains d'une petite rivière, la Vesgre (affluent de l'Eure, dans le bassin versant de la Seine).

La Vesgre et son affluent le Grappelin, émergent de la forêt de Rambouillet et dessinent leurs méandres en terres de « grande culture ».

Les zones inondables ou humides adjacentes sont bordées de nombreuses prairies pâturées.

Urbanisation galopante

A partir des années 1960, l'agriculture intensive a transformé profondément les paysages ruraux des Yvelines.

La plaine cultivée est devenue moins accueillante pour la biodiversité en générale. La Chevêche n'y a plus trouvé les cavités qui lui sont nécessaires. La **périphérie des villages** est alors devenue une zone refuge et de concentration des Chevêches.

Depuis les années 1980, la ceinture verte des villages est soumise à son tour à un bouleversement, du fait de l'urbanisation.



Une dizaine de vieux pommiers abattus en périphérie d'un village, pour construire 3 maisons neuves. La Chevêche se reproduisait sur ce site.

A 50km de Paris, notre secteur rural des Yvelines est devenu la grande banlieue de la capitale.

Aujourd'hui on peut travailler à 40 ou 50km de son lieu de résidence. Les lotissements poussent comme des champignons après la pluie et **la ceinture verte** des villages est de plus en plus grignotée.

Là où il y avait autrefois des jardins, de petits vergers, des prairies entourées de haies, quelques friches... **tout un maillage de petits milieux très diversifiés** et favorables à la biodiversité, les constructions neuves se sont aujourd'hui imposées.



La zone tampon disparaît à la périphérie des villages et les constructions neuves arrivent au contact direct de la grande plaine agricole.

La vallée de la Vesgre représente en elle-même un couloir écologique naturel et la densité importante de Chevêches que l'on y trouve est soutenue par la présence des vieux saules.

Nous y organisons régulièrement chaque hiver des *chantiers-nature*, en reprenant la taille en têtard, afin de conserver ces vieux spécimens par un élagage de régénération.

Chaque fois que possible, nous associons également des écoles pour replanter des boutures de saules en zone humide.

Précarité des cavités dans le vieux bâti rural

Les Chevêches trouvent encore à se loger dans les fermes, et dans le vieux bâti rural en général.

Mais pour combien de temps ?



Exemple de cavité en milieu bâti.

Ici le pignon exposé à l'ouest d'une petite église. La poutre faitière a subi les intempéries, le zinc s'est dégradé et un passage s'est ouvert en direction de la charpente.

La Chevêche a profité de cette entrée et s'est reproduit dans la toiture durant une quinzaine d'années. Jusqu' à ce que...



Jusqu'à ce que le ravalement n'amène à l'obturation de la cavité.

**Ce phénomène est général :
« le vieux bâti fait peau neuve »
partout en Ile-de-France .**



Disparition d'exploitations agricoles...
Développement des résidences secondaires...
Aménagements de résidences principales...
Ravalement de façades, réfection de toitures,
transformations des combles...

Nos maisons se ferment à la vie sauvage